



Communiqué de presse
Paris, le 23 mai 2022

PASSEZ VOTRE EXAMEN THEORIQUE DU PERMIS BATEAU AVEC LA POSTE

Après avoir été reconnu opérateur par le Ministère de la Mer, La Poste proposera à partir du 1^{er} juin 2022, de faire passer les examens théoriques du permis bateau dans ses locaux. Les futurs navigateurs pourront s'inscrire aux sessions de code dans l'un des 800 sites postaux disponibles en France sur tout le territoire, directement depuis le site internet de La Poste www.lecode.laposte.fr/bateau.

Qu'il s'agisse du permis bateau option « côtière » ou option « eaux intérieures », il sera désormais possible, après avoir passé son examen pratique en bateau-école, de réaliser son code bateau dans l'un des 800 sites habilités.

Une inscription en quelques clics

Un site internet dédié a été mis en ligne pour permettre aux bateaux écoles d'inscrire leurs candidats rapidement et simplement depuis leur ordinateur ou leur smartphone. Après avoir créé leur compte et renseigné les données candidats (identifiant OEDIPP), ils pourront choisir un créneau de passage et payer directement en ligne ou en mandat SEPA.

Le passage du code bateau est facturé 30 euros. Un service client est à leur disposition 6 jours sur 7 pour répondre à leurs questions ou les aider dans leur démarche.

Des sessions au plus près des candidats, réparties sur tout le territoire

D'une durée d'une heure, l'examen du code bateau est réalisé dans les mêmes salles que les examens des codes de la route, avec le même matériel (tablettes), dans les mêmes conditions mais avec un QCM de 40 questions dédiées aux codes bateau.

Comme pour le code de la route, les sessions du code bateau se déroulent au plus près du domicile des candidats. Les sessions sont animées par l'un des 2500 postiers dument habilités et formés à l'exercice, qui garantissent le respect des principes de neutralité et d'égalité.

Les épreuves sont corrigées par le Ministère de la Mer. Le résultat est transmis au candidat par mail et envoyé également au bateau-école.

Avec plus de 800 sites répartis sur tout le territoire, cette nouvelle offre complémentaire s'inscrit dans l'ambition du Groupe La Poste de développer son offre de service de proximité auprès du grand public.

Comment passer son code bateau avec La Poste ?

1/ Le candidat est inscrit par le bateau école sur le site de La Poste (www.lecode.laposte.fr/bateau). Il remplit alors le formulaire, choisit le lieu de l'examen, la date et l'heure et valide le paiement de la prestation. La convocation à l'examen est envoyée par mail.

2/ Le candidat se rend à l'examen muni de sa convocation et de sa pièce d'identité. Il est accueilli sur le site par un agent de La Poste qui s'assure de son identité et veille au bon déroulement de l'examen.

3/ Le candidat est installé devant une tablette numérique équipée d'un casque audio sur laquelle il réalise la totalité de l'épreuve : un QCM de 40 questions.

4/ Le résultat de l'examen est transmis au candidat dans l'heure par email, ainsi qu'à son bateau-école.

A propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur européen.

La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis).

En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2030. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Service presse Groupe La Poste :

service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37